



Congrès maïs 2021 :

Avec un rendement record, le maïs français est créateur de valeur

Tours, le 10 novembre 2021

Les acteurs de la filière maïs se sont retrouvés les 9 et 10 novembre à Tours à l'occasion du Congrès annuel du maïs qui a réuni près de 500 personnes : agriculteurs, semenciers, collecteurs, acteurs de la protection des plantes et de la recherche, institutionnels et journalistes. Le thème de l'année, « Horizon maïs 2025 : allier souveraineté et compétitivité » a permis de montrer que le maïs est une source de création de valeur dans nos territoires, alors que la culture affiche cette année un record de rendement national évalué à 11 tonnes / hectare.

Ce congrès réunissait à Tours l'Assemblée Générale de l'AGPM et de l'interprofession des semences de maïs et de sorgho FNPSMS, ainsi que les assemblés : AGPM Maïs semence, section maïs et sorgho de l'UFS (semenciers) et Irrigants de France. L'écrivain Erik Orsenna, économiste, membre de l'Académie Française, spécialiste de l'eau et des transitions agricoles, en a été le grand témoin et a souligné combien le maïs est cœur des tous les grands enjeux de notre temps et de l'avenir.

L'assemblée AGPM Maïs semences a dressé le bilan d'une campagne de production plus favorable que les 2 précédentes puisque le résultat technique devrait être très proche de l'objectif. Avec 85 000 ha de production de semences de maïs hybrides, soit le second plus important programme historique en France, c'est une performance. Le bilan n'est toutefois pas encore définitif car certaines parcelles restent encore à récolter pour clôturer cette campagne qui s'achèvera avec 10 à 15 jours de retard. Comme l'a souligné le président Pierre Vincens, *la situation économique des multiplicateurs va s'améliorer en 2021 sous l'effet de la hausse des cours du maïs grain, sur lequel est indexé la rémunération des producteurs de semences de maïs, mais aussi sous l'effet de revalorisations contractuelles*. Pour autant la situation reste fragile et la hausse des prix de l'énergie, des engrais ou de la main-d'œuvre impactera les coûts de production en 2022. Ces éléments devront donc être pris en compte alors que les surfaces de production devraient rester élevées lors de la prochaine campagne.

La Section Maïs et Sorgho de l'UFS rappelle que la force des semenciers repose sur plusieurs atouts comme l'implantation territoriale des entreprises, leur interaction constante avec les filières agricoles et alimentaires, la contractualisation des relations entre acteurs, et un niveau élevé d'investissement en recherche et développement. Ces atouts permettent de développer une activité économique dynamique en conjuguant souveraineté et compétitivité. Afin de préserver cette dynamique, la Section Maïs et Sorgho de l'UFS souhaite sensibiliser la filière sur les 4 enjeux suivants :

- la revalorisation des rémunérations des agriculteurs multiplicateurs en 2021 ;
- la forte augmentation d'une partie des coûts de productions observée par les semenciers : prix des commodités inclus dans les produits bruts, hausse brutale du coût du gaz en pleine collecte, coûts et disponibilité du transport, etc... ;
- les impacts à venir de l'article 83 de la loi EGAlim sur l'activité de traitement des semences pour l'export effectuée par les semenciers et à plus long terme sur la production de semences en France.
- une réglementation européenne adaptée pour permettre aux entreprises semencières d'utiliser les outils issus des connaissances scientifiques pour la sélection variétale afin de garder leur capacité d'innovation et de mieux répondre aux enjeux de la transition Agro-écologique.

Enfin, la Section Maïs et Sorgho de l'UFS, ARVALIS et le GEVES, sont fiers de présenter Varmaïs, le nouveau site de référence de l'évaluation variétale en maïs à destination de tous les acteurs de la filière maïs et disponible sur www.varmais.fr.

L'Assemblée Générale de la FNPSMS a permis aux deux familles de professionnels de confirmer l'intérêt du travail mené au travers des différentes activités de l'interprofession.

La filière française de production de semences de maïs et de sorgho demeure dynamique et compétitive en France et leader mondial à l'export. La production 2021 est au rendez-vous en termes de quantité et de qualité, dans un contexte de marché porté par les prix du maïs de consommation. Cependant, les professionnels, confrontés à des enjeux tels que la pénurie de

main d'œuvre, la hausse du prix des intrants, l'adaptation aux évolutions réglementaires ou encore, la valorisation de la semence, ont exprimé le besoin d'une vision de développement de la filière à long terme. Cela a amené le président Pierre Pagès à renouveler "l'ambition collective de consolider le leadership de la filière, grâce à un travail de co-construction engagé avec les professionnels."

L'assemblée Irrigants de France a permis, dans un contexte tendu, de revenir sur l'ensemble des dossiers d'actualité et de rappeler que l'eau est au cœur des enjeux liés à la volonté de la France d'assurer sa sécurité alimentaire. La table ronde « Quel avenir pour l'irrigation dans un contexte de changement climatique ? » a permis de préciser les points de vue de plusieurs intervenants Emmanuelle BOUR POITRINAL (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation), Bruno CINOTTI (Ministère de la Transition Ecologique), Yves GRANGER (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation), Olivier THIBAUT (Ministère de la Transition Ecologique) et Eric FRETILLERE (Président d'IRRIGANTS de France). A cette occasion, Eric Frétilière a rappelé que la France ne manque pas d'eau, et que si le changement climatique se traduit par une répartition de plus en plus inégale dans l'année, cela doit nous amener à une réflexion globale sur la garantie de son accès en période de pénurie. C'est un enjeu capital pour l'avenir de la production agricole sur notre territoire. L'objectif d'IRRIGANTS de France sera pour les prochains mois de faire reconnaître l'agriculture comme une activité d'intérêt général majeur. Les travaux du Varenne de l'eau doivent permettre de sécuriser l'accès à l'eau, d'assurer sa gestion collective dans le temps, et de développer les ressources en eau, y compris à travers le stockage.

L'assemblée générale de l'AGPM a permis de démontrer toute l'étendue de la création de valeur permise par la plante maïs qui demeure une solution aux défis climatiques et alimentaires. Il est donc stratégique de préserver une maïsiculture française forte, en particulier à travers les vecteurs suivants.

-La PAC, dont le nouveau cadre a été présenté par Pierre Bascou, et dont le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie (intervenant en vidéo) a souligné les avancées et son action pour consolider les aides au revenu et soutenir les transitions en particulier grâce à un écorégime accessible et tenant compte des spécificités de la culture. Le Président de l'AGPM, Daniel Peyraube a salué l'action collective allant vers un aménagement des mesures de rotation qui devraient préserver les territoires maïsicoles, et plus largement, des pratiques agricoles locales vertueuses.

-La gestion des risques dont la réforme, présentée par le Député Descrozaille, devrait permettre de mieux protéger la maïsiculture des aléas, mais à condition de mettre pleinement en place le règlement OMNIBUS.

- Le refus d'importer ce que nous ne pouvons pas produire et la fin des distorsions de concurrence intra-européennes, l'aboutissement d'une réglementation rendant accessible les nouvelles techniques de sélection, le maintien des solutions de protection des cultures existantes tant que les alternatives ne sont pas disponibles... autant de sujets sur lesquels la présidence française de l'UE est attendue.

Renforçant ces propos, la Présidente de la FNSEA Christiane Lambert a souligné le chemin parcouru sur la PAC même si certaines mesures comme l'écorégime imposeront des adaptations dans les exploitations qui devront être accompagnées et expliquées. Elle est également revenue sur un contexte beaucoup plus porteur pour l'agriculture française, reconnu par le gouvernement comme un secteur stratégique pour notre pays et la nécessité d'avancer grâce à un syndicalisme de production.

Enfin, le Président Daniel Peyraube a salué la force de mobilisation de toute la filière maïs, aux côtés de ses partenaires des grandes cultures et de la FNSEA, qui a permis de faire évoluer la future politique agricole. Mais que ce soit en matière de PAC, de gestion des risques, d'accès à l'eau et aux nouvelles biotechnologies : la vigilance reste de mise et la mobilisation doit se poursuivre. Daniel Peyraube a également démontré tout le rôle économique et social de la maïsiculture porteuse de valeur ajoutée dans les territoires notamment grâce à sa transformation en produits alimentaires de qualité ou en énergie.

Contacts Presse :

Anne Kettaneh

Directrice de la communication de l'AGPM

Tél. 06 83 22 05 01